

# Rapport sur l'exercice des droits de vote

Année 2017

14 mars 2018

Conformément aux dispositions de l'article 321-133 du Règlement Général de l'AMF (« le RG AMF »), HSBC Global Asset Management (France) porte à votre connaissance le rapport sur l'exercice des droits de vote pour l'année 2017.

## 1- Organisation de l'exercice des droits de vote

### *Instruction et analyse des résolutions*

HSBC Global Asset Management (France) a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Global Asset Management (France) utilise conjointement avec HSBC Global Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leader mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Global Asset Management (France) a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et de l'UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

### *Périmètre d'exercice des droits de vote*

HSBC Global Asset Management (France) vote sur toutes les valeurs détenues en portefeuille sur la base de principes de votes globaux, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,
- des marchés émergents où les règles de la politique globale sont assouplies,
- des valeurs européennes pour lesquelles une politique de vote spécifiques est utilisée.

## 2- Modifications de notre politique de vote en 2017

Le comité Gouvernement d'Entreprise d'HSBC Global Asset Management (France) a procédé en mars 2017 à la révision annuelle de sa politique de vote. Cette révision a consisté cette année en une fusion des politiques de vote anglaise et française dans une seule et même politique européenne. Cette nouvelle politique de vote européenne a conservé les critères les plus exigeants de chacune des politiques et s'applique à l'ensemble des valeurs européennes détenues dans nos portefeuilles. [http://services.assetmanagement.hsbc.fr/documents/politique\\_de\\_vote.pdf](http://services.assetmanagement.hsbc.fr/documents/politique_de_vote.pdf)

Pour les autres pays nous appliquons les principes de votes globaux de HSBC : [http://services.assetmanagement.hsbc.fr/documents/global-voting-guidelines\\_FR.pdf](http://services.assetmanagement.hsbc.fr/documents/global-voting-guidelines_FR.pdf)

### 3- Participations aux assemblées

| Pays             | Nombre total d'AG en 2017 | Nombre d'AG votées | Pourcentage  |
|------------------|---------------------------|--------------------|--------------|
| Australie        | 31                        | 30                 | 96.8%        |
| Autriche         | 11                        | 11                 | 100.0%       |
| Belgique         | 17                        | 17                 | 100.0%       |
| Bermudes         | 4                         | 4                  | 100.0%       |
| Canada           | 32                        | 31                 | 96.9%        |
| Iles caïmans     | 4                         | 4                  | 100.0%       |
| Curaçao          | 1                         | 1                  | 100.0%       |
| Chypre           | 1                         | 0                  | 0.0%         |
| Danemark         | 12                        | 0                  | 0.0%         |
| Finlande         | 18                        | 18                 | 100.0%       |
| France           | 142                       | 141                | 99.3%        |
| Allemagne        | 81                        | 81                 | 100.0%       |
| Hong Kong        | 10                        | 10                 | 100.0%       |
| Irlande          | 32                        | 21                 | 65.6%        |
| Israël           | 4                         | 3                  | 75.0%        |
| Italie           | 43                        | 43                 | 100.0%       |
| Japon            | 94                        | 92                 | 97.9%        |
| Jersey           | 5                         | 5                  | 100.0%       |
| Liberia          | 1                         | 1                  | 100.0%       |
| Luxembourg       | 26                        | 7                  | 26.9%        |
| Pays Bas         | 38                        | 36                 | 94.7%        |
| Nouvelle Zélande | 1                         | 1                  | 100.0%       |
| Norvège          | 6                         | 0                  | 0.0%         |
| Portugal         | 5                         | 5                  | 100.0%       |
| Singapour        | 8                         | 8                  | 100.0%       |
| Espagne          | 27                        | 26                 | 96.3%        |
| Suède            | 26                        | 0                  | 0.0%         |
| Suisse           | 25                        | 18                 | 72.0%        |
| Royaume-Unis     | 94                        | 92                 | 97.9%        |
| USA              | 339                       | 339                | 100.0%       |
| Virgin Isl (UK)  | 1                         | 1                  | 100.0%       |
| <b>Total</b>     | <b>1139</b>               | <b>1046</b>        | <b>91.8%</b> |

La société HSBC Global Asset Management (France) a voté sur 1046 Assemblées Générales qui se sont déroulées au cours de l'exercice 2017 sur un périmètre global de 1139 Assemblées.

Les faibles taux de participations aux assemblées Suisse sont dus à la demande de blocage de titres à certaines assemblées.

Nous n'avons pas été en mesure de voter sur le Danemark, la Norvège et la Suède où les conditions d'exercices du droit de votes nécessitent le blocage et/ou l'enregistrement des titres.

En 2017, nous n'avons pas pu exercer les droits de vote pour trois mandats/fonds dédiés pour des raisons techniques. Les clients ont été prévenus pour chacun de ces mandats/fonds dédiés.

En 2017, HSBC Global Asset Management (France) a analysé 51106 résolutions et voté contrairement aux recommandations du Management sur 5667 résolutions (12% des votes).

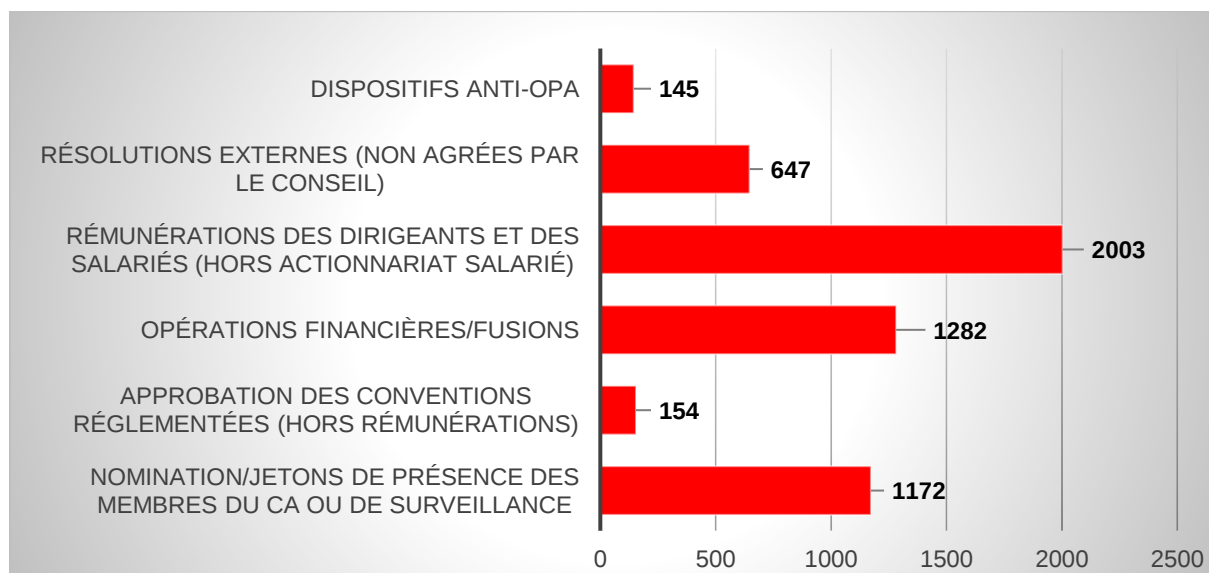
La France représente à elle seule 46% des votes d'oppositions et reste un des pays où le nombre de votes contre est le plus important avec 18% de résolutions rejetées en 2017. On notera toutefois que ce pourcentage est en recul par rapport à l'année dernière (28%) signe d'une amélioration de la qualité des résolutions des entreprises françaises notamment sur celles concernant les rémunérations.

| Nombre de résolutions votées | Pour         | Contre      | Répartition des votes "contre" en % des résolutions |
|------------------------------|--------------|-------------|-----------------------------------------------------|
| Australie                    | 294          | 17          | 5%                                                  |
| Autriche                     | 456          | 72          | 14%                                                 |
| Belgique                     | 563          | 139         | 20%                                                 |
| Bermudes                     | 59           | 7           | 11%                                                 |
| Canada                       | 893          | 74          | 8%                                                  |
| Iles caïmans                 | 34           | 5           | 13%                                                 |
| Curaçao                      | 34           | 2           | 6%                                                  |
| Finlande                     | 682          | 22          | 3%                                                  |
| France                       | 11752        | 2609        | 18%                                                 |
| Allemagne                    | 3796         | 246         | 6%                                                  |
| Hong Kong                    | 165          | 21          | 11%                                                 |
| Irlande                      | 800          | 71          | 8%                                                  |
| Israël                       | 46           | 10          | 18%                                                 |
| Italie                       | 1229         | 86          | 7%                                                  |
| Japon                        | 2218         | 184         | 8%                                                  |
| Jersey                       | 396          | 3           | 1%                                                  |
| Liberia                      | 14           | 1           | 7%                                                  |
| Luxembourg                   | 769          | 5           | 1%                                                  |
| Pays Bas                     | 4832         | 312         | 6%                                                  |
| Nouvelle Zélande             | 2            | 0           | 0%                                                  |
| Portugal                     | 74           | 31          | 30%                                                 |
| Singapour                    | 105          | 21          | 17%                                                 |
| Espagne                      | 1787         | 194         | 10%                                                 |
| Suisse                       | 1492         | 63          | 4%                                                  |
| Royaume-Unis                 | 4448         | 99          | 2%                                                  |
| USA                          | 8495         | 1371        | 14%                                                 |
| Virgin Isl (UK)              | 4            | 2           | 33%                                                 |
| <b>Total</b>                 | <b>45439</b> | <b>5667</b> | <b>12%</b>                                          |

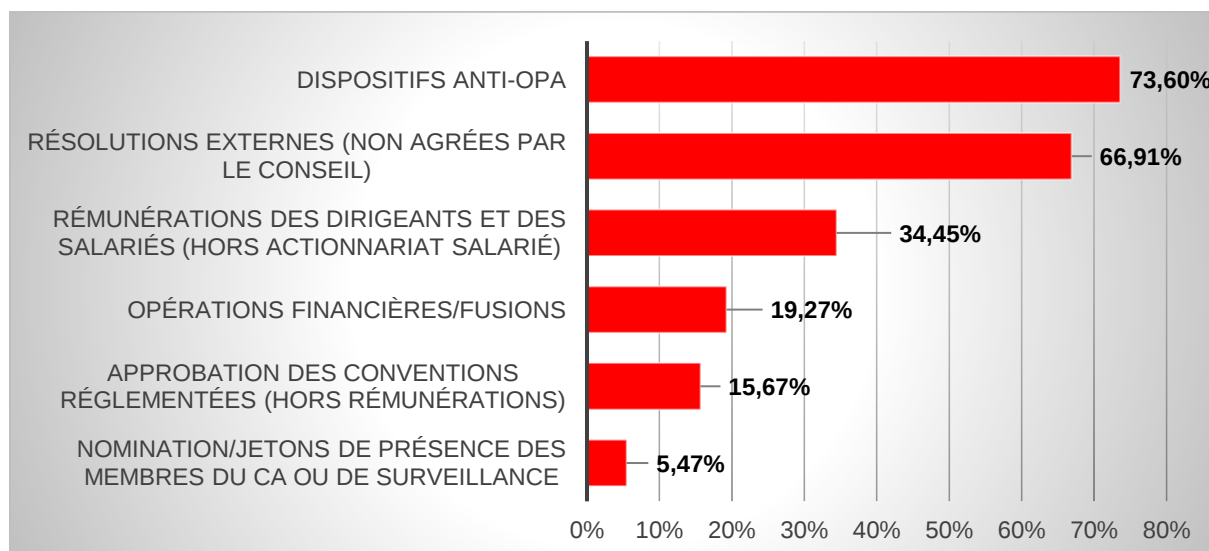
#### 4- Motifs des votes « Contre »

Les votes d'oppositions aux recommandations des managements sont représentés dans les graphiques ci-dessous par typologie de résolution.

##### En nombre de résolutions



##### En pourcentage des résolutions



### ***La rémunération des dirigeants et/ ou des administrateurs (« Say on Pay », attribution d'actions gratuites, stock option, indemnité de départ...)***

En 2017 nous avons rejeté 34% des résolutions portant sur la rémunération des dirigeants. Il s'agissait de résolutions portant sur des propositions de rémunérations aux dirigeants/administrateurs pour lesquelles nous ne disposions pas d'informations sur les montants des rémunérations. Il s'agissait également de résolutions pour lesquelles il n'existait pas de comité de rémunération ou qui proposaient des rémunérations, soit sans cohérence avec les standards en cours dans le pays ou le secteur d'activité, soit sans critères de performances cohérents et quantifiables.

Nous considérons que la rémunération doit être fonction du travail effectué et liée à l'évolution de la valeur intrinsèque de la société et de la performance relative du titre. Nous avons voté contre dès lors que ces conditions n'étaient pas remplies.

En France nous avons constaté une amélioration dans les résolutions portant sur les rémunérations, nous avons rejeté cette année 31% des résolutions contre 59% pour l'année précédente elle-même en amélioration par rapport à 2015 (66%). Cette tendance est à mettre au crédit d'une meilleure divulgation par les entreprises des informations et des critères concernant les salaires des dirigeants.

### ***Dispositif anti-OPA***

Nous avons rejeté 74% des résolutions pouvant être utilisées être utilisées en période d'OPA (Autorisation d'augmentation de capital ou réduction des droits des actionnaires en période d'OPA).

### ***Opérations financières/fusions***

Nous avons rejeté plus de 19% des résolutions portant sur ce sujet et notamment les résolutions portant sur des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription (DPS) et sans délai de priorité qui potentiellement cumulées entraîneraient un risque de dilution excessif du capital et donc auraient un impact négatif pour les actionnaires

### ***Résolutions externes***

Il s'agit de résolutions (non agréer par le Conseil d'Administration) déposées par un groupe d'actionnaires. Nous avons voté contre les recommandations du management sur 67% des résolutions. On notera que 77% de ces résolutions proviennent de sociétés américaines.

### ***Nomination d'administrateurs***

Il s'agit de résolutions portant sur la nomination d'administrateurs pour lesquels l'actionnaire ne dispose pas de biographie suffisamment détaillée ou encore sur la nomination d'administrateurs non libre d'intérêt alors que le Conseil d'Administration est déjà considéré comme insuffisamment indépendant. Nous avons rejeté 5% des résolutions, ce taux passe à 21% en France.

### ***Approbation des conventions réglementées***

L'approbation des conventions réglementées dépend du niveau de précision et de justification des conditions économiques de la convention. En 2017 nous avons rejeté 16% des résolutions (20% pour les sociétés françaises)

## 5- Gestion des situations de conflits d'intérêt

La séparation stricte des activités de gestion d'actifs d'HSBC Global Asset Management (France) avec les autres activités du Groupe permet de prévenir l'émergence d'une situation dans laquelle la société de gestion bénéficierait d'informations privilégiées dont la divulgation et/ou l'utilisation serait génératrice de conflits d'intérêts.

En 2017 HSBC Global Asset Management (France) n'a pas été en situation de conflit d'intérêts avec les principes de sa politique de vote.

## 6- Cas dans lesquels la société de gestion a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « Politique de vote »

En 2017, nous avons estimé ne pas pouvoir respecter les principes de notre politique de vote sur 493 résolutions, soit 0.96% du nombre total de résolutions analysées. En termes de typologie de résolution, 40% concernaient les élections d'administrateur, 26% les rémunérations et 24% les opérations sur le capital. Les votes divergents sont systématiquement justifiés.

## 7- Engagement

HSBC Global Asset Management est signataire des Principes pour un Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies <sup>(1)</sup> depuis le 27 juin 2006 pour l'ensemble de ses entités de gestion pour compte de tiers à travers le monde. Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles gérés de façon qualitative active et pas seulement dans les fonds Investissement Socialement Responsables (ISR). Nous pensons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise et par conséquent la performance financière des actifs.

De ce fait, nous pensons que la prise en compte de ces facteurs fait partie de notre responsabilité fiduciaire.

Nous mettons donc l'accent sur l'analyse de facteurs ESG qui ont un impact réel sur la performance financière des actifs.

Dans l'hypothèse, où à l'issue de ces analyses, les entreprises sont qualifiées pour rester en portefeuille, elles peuvent, dans certains cas, faire l'objet d'une mise sous surveillance. Un dialogue est alors engagé avec l'entreprise qui peut prendre diverses formes, entretiens téléphoniques ou en personne, courriers, etc....

Nous considérons que ces actions d'engagement pour être efficaces doivent pouvoir s'appuyer sur une politique de vote qui intègre ces dimensions.

### ***Dialogue financier***

En 2017 les équipes de gestion de HSBC Global Asset Management (France) ont rencontrés 331 sociétés cotées au travers de 466 réunions où nous avons abordé les enjeux stratégiques et financiers des entreprises.

### ***Dialogue préalable aux Assemblées Générales***

Les entreprises souhaitent de plus en plus entamer un dialogue avec leurs actionnaires minoritaires sur les résolutions qu'elles comptent soumettre à leurs Assemblées Générales. C'est ainsi qu'en 2017, à leur demande, nous avons rencontré 8 sociétés qui nous ont présenté leurs résolutions que nous avons confrontées à notre politique de vote.

## ***Dialogue extra financier***

Notre politique d'engagement est fondée sur deux principaux niveaux :

- **Questionnement ESG systématique lors des rencontres avec les entreprises.**

En 2017, l'équipe de gérants et d'analystes a inclus dans plus de 150 rencontres de sociétés des thématiques ESG. Ces entreprises sont prioritairement celles que nous détenons ou pour lesquelles nous avons un intérêt marqué. La plupart des secteurs ont été abordés : Automobile (normes CO2 et NOX, véhicules électriques), alimentation et boisson (information aux consommateurs, produits biologiques, emballage), santé (relation laboratoires-médecins), papier (risque de déforestation), pétrole et gaz (stratégie dans le renouvelable), chimie (procédé cryogénique de capture du CO2, gestion des déchets), consommation non durable (obsolescence des produits), finance (paradis fiscaux, protection des données de la clientèle), produits de base (protection de l'environnement, prévention de la corruption, travail des enfants), distribution (relation avec les producteurs agricoles, ouverture le dimanche), transport aérien (pratiques sociales dans les compagnies low cost)...

- **High risk names.**

Sur les valeurs qui sont les plus risquées de l'univers (zone rouge qui est constituée des 5% des valeurs les plus mal notées), et que nous détenons en portefeuille, nous procédons à une étude approfondie. Un comité de gérants et d'analystes présidé par le CIO d'AMFR peut décider de vendre un titre si l'entreprise contrevient gravement à un ou plusieurs principes ESG. En 2017, 16 entreprises ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

(1) [www.unpri.org](http://www.unpri.org)